



Règlement de la « Coupe d'éloquence DRAC »

« Réfléchir et convaincre »

NATURE DU CONCOURS ET SUJET

- > Le concours est une **épreuve d'expression orale de 12 à 15 minutes**, sur un sujet donné aux candidats environ quatre mois à l'avance. Ceux-ci devront construire et maîtriser leur exposé qui ne pourra être ni lu ni improvisé, mais ne devra pas être une récitation plate et mécanique.
- > Le sujet est envoyé aux établissements au 1^{er} trimestre, afin que les élèves et les professeurs aient le temps de s'organiser et d'approfondir leur réflexion.

DATE ET LIEU DE LA COUPE

- > La **demi-finale** est fixée au **samedi 18 mars 2017**, à Paris
- > La **finale** est fixée au **dimanche 19 mars 2017**, toujours à Paris.
- > Le lieu du rendez-vous est le siège de la DRAC : 8 bis, rue Vavin - 75006 Paris.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les épreuves se déroulent en trois temps :

1 ÉLIMINATOIRES AU LYCÉE

- > La direction de l'établissement forme un jury et choisit **deux** candidats qui représenteront leur lycée à Paris lors de la demi-finale et de la finale nationale.

2 DEMI-FINALE À PARIS

- > Après tirage au sort d'un numéro personnel qui les identifie le temps des épreuves, les candidats exposent, **sans notes**, le fruit de leur réflexion, en un discours de **12 à 15 minutes (le non respect du temps est éliminatoire en demi-finale)**. Leur texte sera déposé dans une chemise fermée. En cas de défaillance de mémoire, ils peuvent s'y reporter pour un repérage rapide, sans toutefois en poursuivre la lecture.
- > A l'issue des discours, les membres du jury, les candidats, leurs professeurs, les familles et amis, se rendent à l'Arc de Triomphe pour la cérémonie du Ravivage de la Flamme. Elle se déroule sur la tombe du soldat inconnu, avec un dépôt de gerbe, en présence des autorités militaires et civiles.
- > Aucun résultat n'est donné le jour de la demi-finale.

3 FINALE À PARIS :

- > Après la messe dominicale, le déjeuner est offert à tous les candidats.
- > A 14 heures, s'ouvre la finale par la proclamation des numéros des finalistes. Ceux-ci, **devant un nouveau jury**, redonnent leur discours.
- > Puis vient l'épreuve de l'improvisation. Après une préparation de 15 mn, les finalistes s'expriment durant 5 minutes maximum sur le sujet proposé.
- > Après la délibération du jury, a lieu la proclamation des lauréats et la remise des prix.

COMPOSITION DU JURY ET PRIX

- 1. Les jurys de la demi-finale et de la finale** sont composés de membres de la DRAC, ainsi que de personnalités religieuses, civiles et militaires.
- 2. Les prix décernés :**
 - Le lauréat national reçoit, en plus d'une coupe, une médaille et un chèque de 200 €. Les 2^e et 3^e prix reçoivent une médaille et un chèque.
 - Tous les candidats – de la demi-finale et de la finale – reçoivent un diplôme et des livres.
 - Les établissements reçoivent également un prix : abonnement, livres ou DVD par exemple.
 - La coupe et les médailles sont offertes par la Mairie de Paris.

INFORMATION SUR LE TRAVAIL DEMANDÉ

- 1. La composition et la rédaction du discours** doivent être le résultat d'un **travail personnel**, ce qui n'exclut pas, évidemment, les conseils nécessaires à la préparation, aux répétitions, et les remarques sur la qualité du travail.
- 2.** C'est pourquoi il est important de communiquer **dès maintenant**, aux élèves et aux enseignants, **le sujet** afin qu'ils aient le temps de la **réflexion**, des **recherches**, des **lectures** ou **discussions**, avant la **rédaction personnelle** puis l'effort d'expression et de mémorisation.
- 3.** Après la proclamation des résultats, les textes des discours devront être remis à notre secrétariat pour une éventuelle publication dans notre journal *Le Lien de DRAC*.
- 4.** Chaque candidat viendra muni de **deux exemplaires de son discours** : l'un pour lui-même, l'autre pour la DRAC, et nous enverra ultérieurement son texte par courriel.

DÉROULEMENT DE L'INSCRIPTION

- > **L'inscription de principe**: dès réception des documents ci-joints, le professeur responsable renvoie le bulletin d'inscription au secrétariat du concours DRAC ou par courriel.
- > **L'inscription définitive** se fait à l'issue des éliminatoires organisées par le lycée. Les noms des participants devront être parvenus au secrétariat de la Coupe **avant le 4 mars 2017**.



ADRESSES DU
SECRÉTARIAT DE
LA COUPE

Concours DRAC
Madame Anne Mugnier
8 bis, rue Vavin
75006 - Paris
Tél/Fax : 02 97 57 52 80
Courriel : concours@drac-ligue.org

N.B. : en cas d'absence, laisser un message.

www.drac-ligue.org



Règlement du « Concours écrit de la DRAC »

LE CONCOURS

Il consiste en un **devoir** sur un thème donné par la DRAC, plusieurs mois à l'avance, de préférence dès la rentrée.

LES CANDIDATS

- > Ce sont les élèves des classes de 4^e et de 3^e.
- > Le professeur sélectionne les meilleures copies et les envoie selon les indications du « bulletin d'inscription ».
Pour une classe jusqu'à 10 élèves 1 copie
 20 élèves 2 copies
 plus de 20 élèves 3 copies

L'ÉPREUVE

Elle se déroule dans l'établissement, à une date choisie par la direction, et sous la surveillance des professeurs.

Sa durée est de 3 heures maximum, sans notes ni documents.

Les candidats libres sont sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents.

LES SUJETS

Ils sont envoyés en début d'année scolaire. Ils doivent être communiqués aux élèves **dès réception**, afin de leur permettre de préparer leur travail par des lectures et des discussions.

INFORMATION SUR LE TRAVAIL

- > Il s'agit avant tout d'un **travail de réflexion, ouvert à toutes les disciplines**, permettant **discussions et recherches** au sein de la **classe** ainsi que dans la **famille**.
- > Les élèves peuvent demander conseil et se faire guider dans leurs lectures.

COMPOSITION ET RÉDACTION

- > La structure et la rédaction du devoir doivent être rigoureusement **personnelles**, on ne fait pas de plan commun en classe.
- > La forme en est **libre**, mais il convient de veiller à l'orthographe et à la présentation.
- > **Une mauvaise écriture et une mauvaise présentation sont éliminatoires.**

SIGNALEMENT DE LA COPIE

- > Écrire en noir car les copies sont photocopiées.
- > Renseignements à donner :
 - Prénom et nom de l'élève. Date de naissance ;
 - Adresse personnelle ;
 - Nom et adresse de l'établissement, et classe.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

L'inscription se fait par retour du bulletin ci-joint, « *inscription de principe* », **dès sa réception.**

Les copies sont à retourner avant le **8 février 2017.**

Les prix : la proclamation des résultats aura lieu lors de la finale de la Coupe d'éloquence à Paris le 19 mars 2017. Les lauréats recevront un chèque et des livres. L'établissement reçoit lui aussi un prix.

Adresse pour l'inscription et les renseignements :

Concours DRAC

Madame Anne Mugnier

8 bis, rue Vavin

75006 - Paris

Tél/Fax : 02 97 57 52 80

Courriel : concours@drac-ligue.org